



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Section de la communication Interministérielle*

Papeete, le 7 septembre 2018

**LE HAUT-COMMISSAIRE COMMUNIQUE**

**Ouverture officielle de la 21<sup>ème</sup> édition du Salon du Tourisme**

M. René BIDAL, Haut-commissaire de la République en Polynésie française, a participé ce matin à l'ouverture du salon du tourisme au Parc Expo de Mamao aux côtés de M. Teva ROHFRITSCH, Vice-président de la Polynésie française, M. Michel BUIILLARD, Maire de la commune de Papeete, Mme Nicole BOUTEAU, Ministre du tourisme, de plusieurs ministres du gouvernement de la Polynésie française, des représentants à l'assemblée de la Polynésie française, de M. Paul SLOAN, directeur général de Tahiti Tourisme et de nombreux professionnels du tourisme.

Près de 16 000 visiteurs sont attendus à cette 21<sup>ème</sup> édition qui rassemble 240 exposants des cinq archipels de la Polynésie.

**« Inaugurer le salon du tourisme c'est inaugurer la vitrine de la première économie polynésienne ! »**

Le tourisme est la première source d'exportation de biens et services de la Polynésie française et les dépenses des touristes sont en hausse de 2,6 % en 2017 (54 milliards de F CFP) par rapport à 2016 (52,7 milliards de F CFP). Au mois de juin 2018, la fréquentation touristique a augmenté de 10,1 % par rapport au même mois de 2017.

Ces résultats positifs sont le fruit de la stratégie de développement touristique mise en place par la Polynésie française sur la période 2015-2020, dont les projets structurants sont soutenus par le contrat de projet Etat-Pays à hauteur de près de 9 milliards de F CFP, dont une participation de l'Etat de 1,124 milliard de F CFP.

Ce soutien est complété d'une part par une contribution à hauteur de 6 milliards de F CFP par an par l'intermédiaire du 3<sup>ème</sup> instrument financier consacré à l'amélioration des infrastructures et ouvrages publics et, d'autre part, par la **défiscalisation nationale**. Cinq projets ont ainsi été agréés dans les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme nautique depuis 2015 pour un montant d'investissement estimé à 4,26 milliards de F CFP ; **et sur la seule année en cours six dossiers portant également sur le secteur du tourisme ont été présentés (trois dans le domaine de l'hôtellerie, trois en matière de tourisme nautique). Je viens d'adresser trois de ces dossiers au bureau des agréments à Bercy avec un avis favorable.**

Par ailleurs, dans le cadre des Assises des outre-mer, la feuille de route pour la Polynésie française retient des projets concernant directement ou indirectement le secteur du tourisme (médiathèque du centre culturel, aménagement du site UNESCO de Taputapuataea, évolution du code général des impôts pour intégrer la construction de navires de croisière supérieurs à 300 passagers).

De plus le *Livre bleu Outre-mer* prévoit la création en 2018 d'un conseil stratégique du tourisme outre-mer chargé de formaliser la stratégie de promotion d'un tourisme durable outre-mer que proposera le gouvernement.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)